



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 du mois de juin à 13 heures, se sont réunis au Conseil Départemental de la Somme, les élus des collectivités suivantes, convoqués le 11 juin 2024 :

AMIENS METROPOLE

GEST Alain
MERCUZOT Benoît

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT

WATELAIN Michel
BUISSET Christophe

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME

BEAUVARLET Franck
CARON-DECROIX Virginie

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame Caron-Decroix demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu de la réunion du 09 avril 2024, et demande à le valider.

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

M. Beauvarlet est désigné Secrétaire de séance.

LANCEMENT DE MARCHÉS

Il convient de lancer les marchés suivants, et d'autoriser le Directeur à les signer :

- Extension du système de sûreté, car celui dont l'aéroport dispose est trop obsolète
- Construction d'un restaurant au niveau de l'aérogare

M. Mercuzot souhaite savoir si le restaurateur a déjà été choisi ?

Mme la Présidente répond que pour l'instant nous actons le lancement du marché, mais que le restaurateur sera choisi en amont du lancement des travaux, afin qu'il puisse donner son avis sur les installations et l'agencement des pièces.

- Construction d'un hangar pour parquer des avions, au regard d'une demande grandissante, et d'un manque de place dans celui dont nous disposons actuellement, qui sera dédié à l'aviation d'affaires.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration valident à l'unanimité le lancement des marchés cités ci-dessus, et autorisent le Directeur à signer tous les documents y afférents.

Questions diverses

- Demande de travaux pour Airbus :

Le Directeur de l'aéroport précise que suite à une sortie de piste du Béluga, Airbus a souhaité élargir les raquettes de retournement situés en bout de piste.

Mme le Présidente précise que dans ce cadre, une demande d'avance de financements des travaux a été évoquée par la société Airbus.

Au regard des contraintes financières, de trésorerie et juridique, elle considère que la RAAP n'est pas en mesure de prendre en charge cette demande qui représente près de 2 Millions d'Euros.

M. Mercuzot demande si une autorisation d'urbanisme doit-être faite ?

Mme la Présidente répond que cela n'a pas été étudié, mais que les services de l'aéroport se renseigneront.

Fait à Méaulte le 19 juin 2024

Le Secrétaire de séance,
M. Franck BEAUVARLET



La Présidente,
Mme Virginie CARON-DECROIX

